

---

## Arrêtés ministériels

---

### A.M., 2002

#### Arrêté du ministre des Transports en date du 30 août 2002

Code de la sécurité routière  
(L.R.Q., c. C-24.2)

CONCERNANT la limite de vitesse sur la route  
Transtaïga

LE MINISTRE DES TRANSPORTS,

VU le quatrième alinéa de l'article 328 du Code de la  
sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2);

CONSIDÉRANT le besoin d'augmenter, sur recomman-  
dation du ministre des Ressources naturelles, la limite  
de vitesse à 80 km/h sur la route Transtaïga du km 0 au  
km 310 (LG 4) à compter du 18 septembre 2002;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

La limite de vitesse sur la route Transtaïga à partir du  
km 0 au km 310 (LG 4) est fixée à 80 km/h à compter du  
18 septembre 2002.

*Le ministre des Transports,*  
SERGE MÉNARD

39115